

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 115 (1989)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

Enquête de janvier 1989

Evolution positive des affaires – assèchement du marché de la main-d'œuvre

Tous les indicateurs de la dernière enquête menée au mois de janvier par la SIA auprès de ses membres concernant le degré d'occupation prouvent que le bon degré d'occupation enregistré en 1988 dans le domaine de la planification et de l'étude des projets va persister. Le climat plutôt doux de cet hiver y a certainement contribué.

Le portefeuille des mandats est demeuré à peu près au même niveau, alors que la rentrée des mandats a enregistré une légère progression par rapport à l'année précédente. La réserve de travail exprimée en mois a continué de s'accroître: en une année elle a passé de 10,7 à 11,7 mois. Les plus importantes réserves de travail sont constatées chez les ingénieurs électriciens et mécaniciens avec 12,2 mois et les architectes avec 13,3 mois. Cette hausse est due à un manque de personnel qualifié et à une surcharge des capacités existantes. Une augmentation de l'effectif du personnel de 6% en moyenne serait nécessaire (année précédente 5%) – il est peu probable que ce besoin puisse être couvert à court terme. En effet le développement positif de la conjoncture a conduit à un assèchement du marché du travail. On a également pu observer que plus en plus de femmes sont actives dans ce secteur.

Les perspectives pour l'évolution à court terme sont envisagées avec optimisme: 95% des participants (année précédente 91%) comptent sur une marche des affaires favorable, voire satisfaisante, dans un proche avenir. 1% (année précédente 2%) seulement s'attendent à une détérioration.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 4^e trimestre 1988 avait été, par rapport au 3^e trimestre 1988, en progression, stationnaire ou en diminution. En ce qui concerne les travaux d'édilité, 28% des architectes répondants (29% au trimestre précédent) et 73% des ingénieurs civils (75% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du 4^e trimestre de 1988.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 3^e trimestre et 4^e trimestre 1988. 1,6% des architectes et 5,7% des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du 3^e trimestre 1988, 2,1% des architectes et 5,8 des ingénieurs civils au cours du 4^e trimestre de 1988.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin décembre 1988 par rapport à fin septembre 1988.

Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin décembre 1988 par rapport à fin septembre 1988.

Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

Effectifs de personnel

Les effectifs devaient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 1^{er} trimestre 1989, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

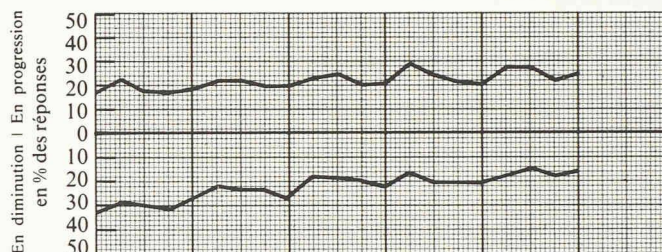
Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 1^{er} trimestre de 1989.

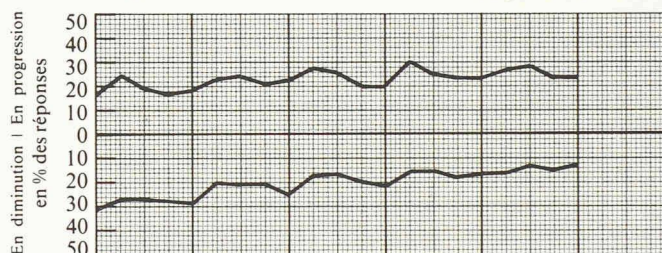
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1984

Année	1984				1985				1986				1987				1988				1989			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Trimestre																								

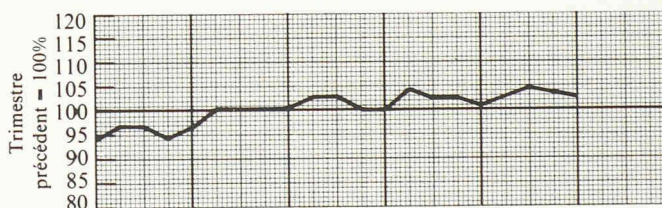
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



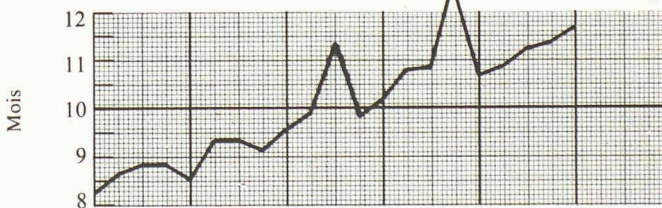
Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



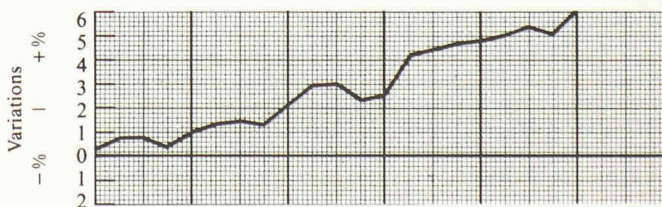
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



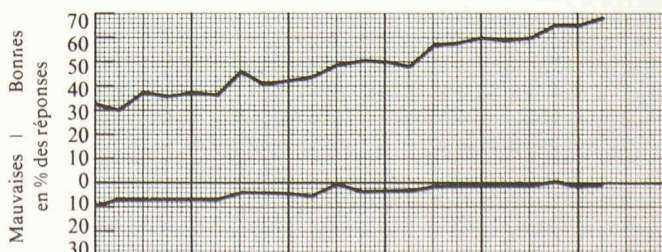
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Groupes spécialisés

GTE : résultats de l'enquête de 1988

SIA et pays en voie de développement

En août 1988, un questionnaire sur le thème « SIA et pays en voie de développement » a été adressé à tous les membres de la SIA, à l'initiative du Groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger (GTE)¹. Cette enquête devait permettre de mieux connaître l'intérêt suscité par ce sujet, l'expérience acquise dans ce domaine et les aspirations des membres de la SIA s'agissant de la participation au développement. Ce but a-t-il été atteint ?

Sur quelque 11 000 questionnaires ronéotypés, 286 réponses nous étaient revenues à la fin de 1988. Mesuré selon les standards de la publicité, ce taux peut paraître faible. Mais pour nous, 286 réponses, cela représente un signe évident d'intérêt. Le groupe de travail du GTE considère donc que cette enquête a été un succès, qui l'encourage à poursuivre ses efforts.

Résultats

Participation des membres SIA	91 %
Année de naissance :	
1950 et en dessous	22 %
1940 à 1949	33 %
1939 et en dessus	45 %
Formation :	
EPF	73 %
Université et autres	27 %
Profession :	
architecte	30 %
ingénieur	29 %
autres	41 %
Intérêts :	
politique de développement	68 %
technologies	60 %
conditions cadres	56 %
domaines culturels	29 %
(parfois plusieurs réponses)	
Expérience :	
aucune	20 %
moins de 2 ans	33 %
plus de 2 ans	47 %
Participation active :	
non	26 %
dans un groupe de travail	64 %
en tant qu'auteur ou conférencier	23 %
(en partie plusieurs réponses)	

En résumé, la moitié des réponses émanent de membres âgés de 50 ans ou plus ; la majorité des intéressés appartiennent au secteur de la construction et se déclarent prêts à s'engager activement. Il faut noter qu'environ 30% des réponses proviennent de la Suisse romande.

Perspectives

Le nombre élevé de participants disposés à s'engager activement dans les groupes de travail exprime que, d'une manière générale, on attend beaucoup d'une activité à l'étranger. Cet intérêt est confirmé par les nombreuses remarques apportées au bas des questionnaires retournés. Environ la moitié des participants ont exprimé leur

opinion sur l'information et la participation et ont formulé quelques suggestions.

Ces remarques permettent de conclure que l'intérêt des participants porte sur les problèmes suivants :

- objectifs du groupe « SIA et pays en voie de développement »
- participation à des engagements et à des projets, pool de spécialistes
- relations avec les autorités
- échange d'expériences, séminaires
- amélioration de l'information dans IAS
- stages dans le tiers monde
- problèmes concernant l'aide au développement en général.

Comment procéder

La participation au développement est liée à de nombreuses incertitudes, comme l'a relevé tout récemment la Banque Mondiale dans une publication autocritique. Notre groupe de travail se trouve également confronté à ces problèmes et désire par conséquent éclairer davantage le but poursuivi. Une *journée d'étude* est prévue cette année, elle sera ouverte aux participants au questionnaire et autres intéressés.

René Guyer, ing. EPF/SIA
Gryphenhübeliweg 42
3006 Berne

Sections

SVIA

Candidatures

M. Serge Amoos, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1983.
(Parrains : MM. G. Spinnler et U. Moca-fico.)

M. Dominique Blanc, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1989.
(Parrains : MM. E. Glardon et J.-C. Badoux.)

M. Yves Blanc, architecte diplômé EPFL en 1983.
(Parrains : M^{me} R.-Laure Hitz et M. J. Du-mas.)

M. Pedro De Aragao, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1983.

(Parrains : MM. Ph. Bovy et F. Boschetti.)
M. Andreas Isler, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1989.

(Parrains : MM. M. Hirt et J.-C. Badoux.)
M. Alfred Oberson, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1983.

(Parrains : MM. Ph. Wieser et P. Henry.)
M. Roland Pfyffer, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1989.

(Parrains : MM. R. Favre et J.-C. Badoux.)
M. Pedro-Manuel Ripoll, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1988.

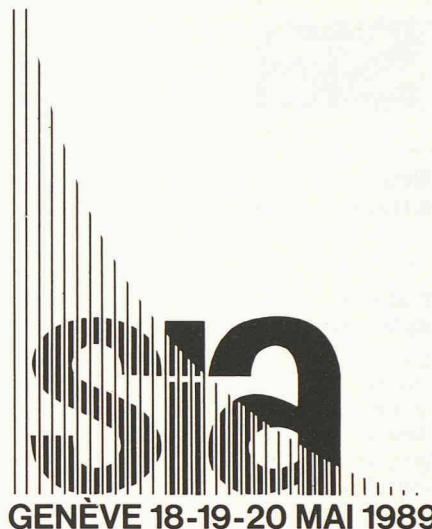
(Parrains : MM. A. Tastavi et D. L. Ngu-yen.)

M. E. Ramiroz Rodriguez, ingénieur mécanicien, diplômé EPFL en 1981.

(Parrains : MM. U. Moca-fico et J.-C. Mévil-lot.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit* au Comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.



Le coin de la rédaction

Point final

Accidents et vieux avions

Après certains accidents qui ont endeuillé l'aviation commerciale, on a pu lire des titres propres à effrayer les passagers potentiels, établissant une relation directe entre la sécurité et l'âge des avions, d'une part, et la dégradation de la qualité de l'entretien du parc volant, d'autre part.

S'il est vrai que les compagnies aériennes européennes, et tout particulièrement Swissair et Lufthansa, attachent une grande importance au renouvellement rapide de leur flotte - dont l'âge moyen est de 6 à 7 ans environ - cela ne signifie pas que des avions de ligne ne puissent pas être engagés en toute sécurité pendant une vingtaine d'années, pour autant que les prescriptions d'entretien sont strictement observées et que le genre d'exploitation correspond à celui pour lequel ces avions ont été conçus ou calculés (un avion long-courrier, comme le Boeing 747 ou le MacDonnell-Douglas DC-10-30, n'est pas fait pour accumuler une dizaine d'atterrissages par jour, comme les Boeing 737 ou les dérivés du DC-9).

Il est vrai que dans le sillage de la « déréglementation » prônée aux Etats-Unis, des considérations économiques ont pu peser sur la qualité de l'entretien, au bénéfice d'améliorations « optiques » des avions. Pour le passager, le degré de fiabilité et de sécurité d'une compagnie n'est pas immédiatement visible ; il ne constitue pas réellement un argument de vente. Par ailleurs, les vols « charter », offerts dans le cadre d'arrangements touristiques, permettent rarement le choix de la compagnie aérienne. Pour l'immense majorité de ces compagnies, le degré de sécurité ne justifie pas plus que pour les lignes régulières l'alarmisme évoqué ci-dessus. Mesurés au volume total du trafic aérien, les accidents enregistrés, si regrettables soient-ils, ne changent rien au fait que l'avion est l'un des moyens de transport les plus sûrs.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

¹ Voir *Ingénieurs et architectes suisses*, 17/88, p. 261.